



Propos de bibliophile

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Number 20, 1955

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079997ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079997ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, V. (1955). Propos de bibliophile. *Les Cahiers des Dix*, (20), 9–31.
<https://doi.org/10.7202/1079997ar>

Propos de bibliophile

Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.

III

Edmond de Goncourt avait stipulé dans son testament : « Je veux que ma bibliothèque soit vendue aux enchères après ma mort afin de procurer à ceux qui aiment les livres le plaisir que j'ai moi-même éprouvé en les achetant. » De concert avec son frère Jules, il avait en outre pourvu à la création de l'*Académie Goncourt* et à l'institution d'un prix annuel destiné à mettre en lumière les talents d'écrivains ignorés. Ils avaient même établi un service de rentes viagères en faveur des lauréats de leur prix, afin de permettre à ceux-ci de poursuivre leur carrière sans avoir à redouter les préoccupations matérielles de l'existence.

Existe-t-il encore, chez les écrivains, des Mécènes d'une philanthropie aussi large et désintéressée que celle des frères Goncourt ? Il est vrai que les faveurs de la fortune leur permettaient de faire ces largesses ; mais la délicatesse de sentiment d'Edmond, qui voulait faire partager à d'autres le plaisir dont il avait joui en achetant à bon compte un livre convoité, mérite assurément d'être citée. C'est la mise en action de l'enseignement du Maître qui a dit : « Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait à vous-même. »

Quelle est donc la puissance occulte de ces petits carrés de papier que les ignorants affectent de dédaigner comme insignifiants tandis que les dirigeants des destinées humaines les révèrent au point de les décorer du titre de « Sa Majesté : le Livre » ?

La réponse à cette question exigerait tout un monde de considérations savantes qu'il n'est pas dans nos attributions, ni même en notre pouvoir d'établir. Bornons-nous donc à évoquer les étapes suc-

cessives de la vie du livre, depuis sa gestation dans le cerveau de l'auteur jusqu'à son retour au néant.

L'AUTEUR

S'arrête-t-on parfois à songer combien d'études préliminaires, de réflexions profondes, de veilles prolongées se trouvent résumées dans une seule page qu'on a lue plus ou moins distraitemment ?

Un auteur n'écrit pas pour le simple passe-temps de noircir du papier. Les phrases les plus anodines lui ont parfois coûté un effort dont celui qui n'a jamais écrit pour le public ne peut se rendre compte et, d'autre part, un auteur parvenu à la célébrité ne peut évoquer sans émotion la griserie de voir pour la première fois son nom sur la couverture d'un livre étalé dans la vitrine d'une librairie.

Ce jour si ardemment désiré du lancement d'un premier livre n'est pourtant pas toujours radieux et je me souviendrai longtemps de la figure consternée d'un jeune auteur qui me confiait avoir adressé au maître pour qui il avait la plus grande admiration un exemplaire autographié de l'oeuvre dont il espérait recevoir les plus grands éloges, mais qu'il avait retrouvé deux jours plus tard dans une librairie d'occasion, les feuillets non coupés, et l'avait racheté au prix de 50 sous !

Rapprochons de cette décevante aventure l'observation mélancolique de Sainte-Beuve au retour d'une visite à la bibliothèque Mazarine dont il avait rapporté l'impression d'avoir passé dans un cimetière où de rares fidèles vont parfois remuer les cendres d'un auteur. Je me rappelle également à ce sujet l'amère évocation que mon ami J.-B. Lagacé faisait d'avoir remarqué la présence d'un pauvre diable à ses conférences artistiques d'hiver dans une petite salle du Monument National; comme il lui exprimait son appréciation de cette fidélité à venir l'entendre, — « Oh oui, Monsieur, répondit naïvement le fidèle auditeur ; cette petite salle est une des mieux chauffées de toute la ville. »

Il y a tout de même l'imposante tribu des auteurs décadents qui se moquent du public en inventant une langue connue d'eux seuls, tout comme les peintres qui prétendent perfectionner (?) l'oeuvre du Créateur en la torturant suivant leur caprice, ou qui se contentent d'essuyer leurs pinceaux sur un carré de toile en disant que c'est une « abstraction ».

Pour les littérateurs comme pour les peintres, il existe un Maître dont l'oeuvre ne sera jamais égalée. C'est Celui dont le poète a dit :

*Le livre de la vie est le livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix;
On voudrait revenir à la page où l'on aime
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.*

En outre d'être d'une infinie perfection, l'Auteur de ce livre est infiniment bon, car

*Aux petits des oiseaux, il donne la pâture
Et sa bonté s'étend à toute la nature.*

Seulement, un loustic amateur des salles bien chauffées en hiver a quelque peu modifié le dernier vers de ce distique en lui substituant :

Mais sa bonté s'arrête à la littérature !

Sans songer qu'à la vue de leurs oeuvres, le Maître serait peut-être tenté de s'écrier : « Ça, de la littérature ? Allons donc ! Laissez-moi rire ! J'ai bien d'autres chats à nourrir avec la moitié de l'univers sur les bras depuis la guerre — surtout à présent que je n'ai plus Camillien pour partager la besogne avec moi » !

Un livre peut devenir une source de revenus pour son auteur, de même qu'un père peut compter sur le secours de son enfant dans sa vieillesse. Les lois internationales viennent à son secours en ce cas par la mise en vigueur des « Droits d'auteur » qui protègent sa propriété littéraire, à l'égal de tout autre patrimoine, contre les assauts des maraudeurs. Il peut à cet effet faire reconnaître son droit de propriété par l'autorité compétente et veiller jalousement à en faire respecter l'observation.

Prenons congé des auteurs en disant, par acquit de conscience, un mot des martyrs et des maniaques du métier d'écrivain qui peuvent cependant invoquer l'exemple d'éminents modèles : Bossuet n'écrivait-il pas ses chefs-d'oeuvre en se tenant les pieds sur la glace afin de garder son cerveau en ébullition ? Anatole France ne trouvait l'inspiration qu'après avoir endossé sa robe de chambre et chaussé ses pantoufles, tandis qu'Henri d'Arles ne pouvait écrire ses pastels qu'avec une plume d'or et chaussé de bas violets !

L'IMPRIMEUR

Quel que soit le génie de l'auteur, son oeuvre sera stérile à moins du concours d'un modeste mais puissant collaborateur qui en assure la diffusion. C'est l'imprimeur qui la fera connaître au public et qui portera jusqu'aux foyers les plus inaccessibles la pensée dont l'expression ne doit pas rester enfermée au fond d'un tiroir.

Ainsi que dans toute industrie, art ou profession, cet imprimeur se révélera compétent ou simple tâcheron. S'il se révèle artiste, il étudiera consciencieusement le rôle qu'il est appelé à remplir, se pénétrera du sens de l'oeuvre qu'il doit présenter de manière à en faire pleinement ressortir la valeur, il choisira les caractères appropriés, les disposera de façon à faire apprécier au mieux la pensée de l'auteur dont il deviendra, en un mot, un véritable collaborateur. Mais si c'est, par malheur, un balourd ou un insignifiant, il dénaturera le texte de l'auteur en composant des titres en simples italiques, en mettant en vedette une simple citation sans importance ou en supprimant un mot essentiel; il pourra même compromettre par sa gaucherie le succès d'une oeuvre de mérite.

Je me rappelle avoir lu, à ce sujet, la cocasse aventure d'un célèbre médecin aliéniste qui avait écrit une thèse fortement documentée sur le traitement des patients de sa spécialité qu'il terminait en citant les conclusions d'un collègue de renom. La simple probité littéraire exige en ce cas de placer entre guillemets le texte emprunté, afin d'en donner le mérite à qui de droit. Le typographe gâcheur avait

bien vu ces doubles virgules en tête de chaque ligne du manuscrit, mais il ne s'en était guère occupé dans l'exécution routinière de son travail, et l'auteur, en corrigeant les épreuves de son livre, n'avait pas manqué d'ajouter au bas du « Bon à tirer » une petite note disant « Il faut guillemeter tous ces alinéas. » Quelle ne fut pas son horreur de voir plus tard son livre étalé dans les vitrines des librairies et se terminant par la phrase lapidaire autant que cynique : « Il faut guillotiner tous ces aliénés ! »

Le typographe qui avait commis cette bévue pourrait bien invoquer à sa décharge le dicton « *Errare humanum est* », car il se commet des erreurs dans tous les domaines. Témoin l'aventure de cet homme d'affaires en voyage qui, prévenu de la mort de sa femme victime d'un accident, avait écrit par courrier spécial à son fleuriste d'envoyer une superbe corbeille de fleurs à la chambre mortuaire; comme il avait pour principe de ne jamais négliger la publicité, il avait bien spécifié de placer sa corbeille en évidence et avait donné ses instructions en disant : Vous passerez un ruban violet de bonne largeur dans l'anse de la corbeille sur lequel vous inscrirez en lettres d'or les mots : « *Repose en paix, chère épouse* », sur les deux côtés et, s'il reste de la place, « *Nous nous reverrons au Ciel* ».

Le fleuriste en question pouvait rivaliser de balourdise avec le typographe dont il est question ci-dessus, car lorsque le pauvre veuf arrivé la veille des funérailles courut à la chambre mortuaire de sa femme, c'est avec effarement qu'il put lire sur le large ruban violet de sa belle corbeille : « *Repose en paix, chère épouse, sur les deux côtés, et, s'il reste de la place, nous nous reverrons au ciel* » !!!

On rend hommage à Gutenberg d'avoir inventé l'art de l'imprimerie moderne et c'est avec justice car il a trouvé moyen d'isoler tout d'abord les divers caractères de l'alphabet et de les réunir ensuite à volonté pour les faire servir indéfiniment à la composition des mots, puis à leur reproduction à l'infini de façon à publier de nombreux exemplaires d'un même livre. On connaissait, depuis mille ans avant cette découverte, l'art de graver les caractères de l'alphabet sur des planchettes de bois ainsi que des dessins destinés à être reproduits en

plusieurs exemplaires, mais on ne pouvait varier l'agencement de ces lettres. C'était l'enfance de cet art, connu sous le nom de « xylographie. »

La technique de l'imprimerie a fait d'immenses progrès depuis la publication des incunables de Gutenberg il y a cinq siècles. Il serait fastidieux d'entrer sur le terrain des signes cabalistiques de la correction des épreuves, de disserter sur les perfectionnements de la machinerie et autres détails d'un art dont la puissance égale aujourd'hui celle du levier d'Archimède. Bornons-nous à conseiller aux profanes la visite d'une imprimerie moderne et nous sommes sûrs qu'ils en sortiront émerveillés.

LE CRITIQUE

Enfin, le livre a paru ! Il est là, dans la vitrine du libraire, tout pimpant et fleurant l'odeur grisante du papier fraîchement sorti de l'imprimerie. Comment sera-t-il accueilli ?

C'est ici que le critique littéraire entre en scène et que, nouvel autocrate, il prononcera le droit de vivre ou l'arrêt de mort du nouveau-né. On conçoit sans peine que deux qualités primordiales sont requises de ce despote des temps modernes : la compétence et l'impartialité. On pourrait leur en adjoindre une troisième en certains cas spéciaux : celle d'une indulgente mansuétude envers un débutant ; mais il lui faut, à cet effet, être doué d'une psychologie clairvoyante afin de discerner entre les lignes du bouquin soumis à sa critique, si l'auteur fait preuve d'un talent qui mérite encouragement ou s'il s'agit tout prosaïquement d'un arriviste en mal d'imprimer son nom sur la couverture d'un recueil d'idioties.

Certains commentateurs d'œuvres nouvelles se laisseront cependant aveugler par leur partisanerie de cénacle politique ou littéraire pour déprécier sans raison tout auteur qui ne partage pas leurs opinions. Ce ne sont pas des critiques impartiaux, ce sont de méprisables zoïles d'autant plus dangereux qu'ils ont entre les mains une arme capable de causer injustement un tort irréparable.

Se souvient-on à ce sujet de la campagne malicieuse qu'on a faite en certains quartiers contre Louis Hémon lors de la publication de son livre *Maria Chapdelaine* qui est pourtant si sympathique au Canada français ? On prétendait qu'il tournait en ridicule les moeurs patriarcales de nos ancêtres et qu'il aurait pour effet de représenter notre pays comme une terre de souffrance et de pauvreté, en un mot d'en éloigner ceux qui pourraient être tentés de s'y établir ! L'expérience a pourtant démontré que ces prédictions pessimistes étaient complètement erronées. *Maria Chapdelaine* a révélé à la France émerveillée le miracle de vitalité du rameau qu'elle avait planté en terre canadienne et qu'elle avait complètement oublié dans la succession des âges; le livre a été traduit en vingt langues différentes et sa diffusion dans tous les pays du globe a dépassé le million d'exemplaires; l'attention des gouvernements s'est tournée sympathiquement vers ce peuple robuste, honnête et loyal, possesseur d'un pays dont les richesses naturelles sont inépuisables et dont l'armature économique est aujourd'hui cotée au plus haut niveau.

C'est à Louvigny de Montigny, descendu dans la tombe après une vie bien remplie au service de son pays, que nous devons principalement la *Revanche* de Maria Chapdelaine.

LE LIBRAIRE

Lorsque le Créateur en courroux dit au prévaricateur tout honteux de sa gourmandise en face du pommier fatal : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, » il avait sans doute fait une restriction mentale en faveur de l'être privilégié dont le travail consiste à se récréer en se gavant des fruits de la pensée humaine sous prétexte de s'assimiler la connaissance de sa marchandise : le libraire. Je ne parle pas ici du libraire-éditeur des grandes villes qui est en quelque sorte un entrepreneur en construction de bâtisse avec tous les risques de l'aventure, mais du fortuné libraire-papetier de province qui n'a pas « à s'en faire. »

Ma première expérience de la « lourde tâche » que ce forçat du pain quotidien avait à remplir fut d'accompagner ma mère dans une librairie de mon patelin natal où elle avait promis de récompenser mes succès dans l'abécédaire en m'achetant un livre de mon choix. Comme il faisait très chaud ce jour-là, nous trouvâmes le maître de la boutique confortablement assis dans un fauteuil capitonné, avec un verre de limonade à la glace sur un guéridon à portée de la main et en voie d'éponger la sueur expiatrice de son front par la lecture d'un beau livre illustré. Ce digne personnage prit le temps de terminer la lecture d'une phrase sans doute intéressante avant de condescendre à nous servir.

Je fus fortement impressionné par la supériorité des connaissances livresque dont il faisait preuve à l'encontre de ma mère qui était pourtant une ancienne institutrice, mais surtout intimidé par l'autocratie avec laquelle il choisissait le livre qui me conviendrait. Aussi ma décision fut-elle bientôt prise au sujet de la carrière que j'embrasserais lorsque je serais d'âge à gagner ma vie : je serais libraire. Hélas, ma candeur enfantine n'avait pas encore appris, à cette époque, combien il faut se défier des apparences ! Mais je dois avouer que mon rêve ne s'est évanoui qu'à moitié puisque l'art de préparer des limonades glacées s'est conservé, sinon amélioré, au Canada français et que j'ai pu réussir à former, au cours des années, une bibliothèque qui lutterait avantageusement aujourd'hui avec le magasin du libraire de Saint-Hyacinthe.

Etablissons à ce sujet qu'il existe deux catégories principales de libraires : le Commerçant qui considère la valeur de sa marchandise au poids, tout comme si c'était de la viande ou du papier de rebut, et l'Erudit qui estime sa profession à l'égal d'un sacerdoce et y découvre des jouissances intellectuelles dont il embellit ses jours.

Je serais tenté de placer dans cette dernière catégorie le modeste camelot des boîtes étalées sur les quais de Paris, en face de l'île de la Cité, où l'on fait parfois des trouvailles qui nous remplissent d'allégresse ; mais j'y loge au premier rang le marchand de livres d'occasions qui se tient constamment à l'affût des achats de bouquins

rarissimes, qui en connaît le contenu, qui étudie constamment l'ascension des prix que les amateurs sont disposés à payer pour s'en disputer la possession, qui flaire d'instinct les aubaines à encaisser et qui parfois... ne peut même pas se décider à les vendre, tant ils lui sont chers !

Qu'il me soit permis de rappeler à cette occasion une expérience personnelle. J'avais bouquiné, en compagnie de mon ami J.-B. Lagacé, à travers les échoppes des quais de la Seine et nous y avons fait des emplettes intéressantes, lui de trois ou quatre belles eaux-fortes et moi de deux volumes autographiés d'auteurs en renom. Aussi n'eus-je pas trop de peine à le convaincre de m'accompagner chez Chadenat, le célèbre marchand d'*américana* et de *canadiana* du quai Malaquais, à deux pas de là.

Mais on ne pénètre pas ainsi sans montrer patte blanche dans le sanctuaire d'un gardien de trésors; Chadenat nous fit asseoir en face de lui d'un côté d'une table dont les extrémités se prolongeaient en balustrade jusqu'aux murs de la salle d'entrée; une petite barrière à ressort donnait accès aux clients jugés dignes d'aller plus loin et conduisait à une porte dont l'ouverture était barrée d'une cordelière en vue d'indiquer qu'il n'était pas permis de la franchir sans invitation; c'était le « saint des saints » !

Afin de briser la glace, nous commençâmes par dire que nous étions Canadiens et nous parlâmes successivement de livres rares, d'estampes, d'autographes, de belles reliures, d'incunables, etc., et, comme notre hôte s'échauffait peu à peu, il finit par nous montrer un beau manuscrit daté de « Québec le dernier jour de septembre 1670 » adressé par Mgr de Laval, alors évêque de Pétrée, à Colbert, ministre de Louis XIV, où il était question des Filles du Roi, des liqueurs alcooliques, de la constitution de Québec en évêché⁽¹⁾ et autres sujets d'intérêt canadien, le tout signé par l'évêque et accompagné d'une note manuscrite du destinataire. Je m'en rendis acquéreur pour une forte somme et, tout en nous disant qu'il avait toujours réservé ce

(1) La création de ce diocèse qui comprenait la plus grande partie du continent de l'Amérique du Nord fut, de fait, accordée quelques mois plus tard.

morceau pour un amateur qui saurait l'apprécier à son juste mérite, Chadenat nous dit qu'il avait parfois affaire à des ignorants qui comptaient pouvoir accaparer ses plus belles pièces parce qu'ils possédaient beaucoup de dollars, mais qu'il avait joué, dans cet ordre d'idées, un bon tour à un riche Américain pas plus tard que la semaine précédente.

La figure épanouie au souvenir de ce « bon tour », il dénouait la cordelière de la porte sacrée en nous invitant à le suivre dans la pièce interdite. « Passez par ici, nous dit-il, je vais vous raconter cela », et il nous conduisit vers une petite armoire à tablettes et tiroirs fermés à clef dont il sortit triomphalement un incunable des premières dates de l'imprimerie, enrichi d'une reliure armoriée de l'époque. « Ce volume inestimable, continua-t-il, était sur cette tablette avec les autres de moindre importance que vous y voyez et je suis sûr que, s'il l'avait vu, il me l'aurait arraché à n'importe quel prix et vous n'auriez pas la satisfaction de le voir aujourd'hui. Mais j'ai pu venir ici avant lui et glisser furtivement ce livre au fond du tiroir où je le garde depuis lors afin d'en faire jouir des amateurs qui peuvent l'apprécier. »

Lagacé n'en pouvait croire ses oreilles ! Songez donc : un marchand qui refuse de vendre sa pacotille à un prix majeur afin de pouvoir s'en repaître les yeux plus longtemps ; cela tournait assurément à la démence. Aussi s'efforçait-il, quelques instants plus tard, alors que nous remontions la rue du Bac où foisonnent les boutiques d'antiquaires, d'attirer mon attention de l'autre côté de la rue lorsque nous passions devant la vitrine d'une librairie d'anciens livres afin de m'éviter la tentative d'y entrer. Il avait ouvert les yeux mais avec beaucoup d'indulgence, j'en conviens, sur la passion qui ronge un bibliophile.

Ces amants des livres rares, surtout de ceux qui nous intéressent plus particulièrement au Canada, sont légion dans tous les pays d'Europe, mais principalement en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Ils deviennent de plus en plus rares aux Etats-Unis et même au Canada où nous n'avons plus guère que la librairie Duchar-

me qui tient encore le coup. C'est malheureux, quand on songe au plaisir que trouve un bibliophile à parcourir les catalogues périodiques de livres d'occasion, à prix marqués et parfois d'aubaine, qui nous arrivaient autrefois par la poste à raison de deux ou trois par semaine. Encore un des nombreux méfaits de la guerre ! Le juge Sicotte, collectionneur averti de *canadiana*, me disait qu'un jour il avait trouvé, dans un catalogue venu de Suisse, un exemplaire original d'une *Relation des Jésuites* du Canada au prix d'un franc, annoncé par un libraire ignorant sa valeur, et qu'il avait pu l'obtenir en câblant aussitôt.

LE BIBLIOTHECAIRE

On prétend que la plus ancienne bibliothèque dont l'histoire ou la tradition fasse mention serait celle de Memphis, ancienne capitale de l'Égypte qui existait deux mille ans avant l'ère chrétienne. Elle ne consistait naturellement qu'en manuscrits qu'on enroulait sur une tige et qu'on logeait dans des casiers avec une étiquette appropriée. On dit même qu'Homère s'y serait inspiré du thème de ses chants immortels de l'*Illiade* et de l'*Odyssée* ; mais la plus importante fut celle d'Alexandrie qui contenait, dit-on, 700,000 volumes. Elle fut détruite en partie au cours du siège de cette ville par César et finalement par le calife Omar sous le prétexte spécieux que si ces livres contenaient une doctrine adverse à celle du Koran ils étaient nuisibles et dans le cas contraire ils étaient inutiles.

Les premières bibliothèques de la Grèce furent mises sur pied à Samos et Athènes dès que Cadmos eût introduit les caractères alphabétiques en ce pays quinze cents ans avant notre ère. La première fut enlevée par Xerxès et transportée en Perse mais bientôt retournée pour s'ajouter à celle d'Athènes. On fait remonter à cette époque l'abandon des lamelles de plomb et d'étain sur lesquelles on gravait auparavant l'écriture ; elles furent avantageusement remplacées par les peaux d'animaux, les feuilles de palmier, la toile enduite de cire et finalement le *papyrus* d'où nous est venu le papier.

Jules César avait projeté la fondation d'une bibliothèque dans la Rome païenne, mais la mort le surprit avant la réalisation de ce dessein. Son projet reçut un commencement d'exécution par Caius Asinius Pollion et fut complété par l'empereur César Auguste sur le mont Palatin. C'est à la Rome chrétienne qu'il appartenait pourtant de réunir au Vatican la plus riche collection de manuscrits, d'enluminures, d'estampes et d'imprimés provenant de tous les pays et écrits dans toutes les langues qui soient connues ; on sait que tous les exemplaires de cette immense bibliothèque sont revêtus d'un habit blanc, comme la robe du pontife qui représente l'Agneau sans tache dans la direction de la Chrétienté.

Nous n'entreprendrons pas de parler des grandes bibliothèques à travers le monde ; le sujet nous entraînerait trop loin. La Bibliothèque Nationale de France à Paris, celle du British Museum à Londres, celle d'Allemagne, fondée par Frederic Guillaume, et celle de Russie mise en voie par Pierre le Grand mais développée par l'impératrice Catherine II « la Grande » sont d'ailleurs trop bien connues des bibliophiles, du moins par leur renommée, tandis qu'au Nouveau Monde celle du Congrès américain à Washington et celles de toutes les grandes villes des Etats-Unis sont au nombre des mieux outillées, en dépit de leur organisation relativement récente, à raison de la diversité des oeuvres qu'elles mettent à la disposition de leurs lecteurs.

La plus ancienne bibliothèque du Canada semble être celle dont la fondation fut lancée par le gouverneur Haldimand, durant l'hiver de 1778-79, et placée sous le contrôle conjoint du gouverneur et de l'évêque catholique de Québec, par délégation de leurs pouvoirs à cinq fiduciaires. Son usage fut tout d'abord réservé aux souscripteurs à raison de cinq livres sterling de droit d'entrée et deux de souscription annuelle pour l'achat des livres. Elle logeait au palais épiscopal, mais elle devint accessible au public en 1783, date de la publication de son premier catalogue par William Brown, pionnier des imprimeurs de Québec. Après diverses péripéties, elle fut absorbée par la Société Littéraire et Historique de Québec dont le siège est au collège Morrin.

L'établissement d'une bibliothèque publique à Montréal fut entouré de plus d'obstacles, à la suite de l'interdiction par l'autorité religieuse en 1858 de celle de l'Institut Canadien qui provoqua le regrettable procès Guibord pour refus de sépulture ecclésiastique. En 1897, le généreux citoyen Henry J. Tiffin avait fait don de sa bibliothèque personnelle et de ses collections au musée du Château de Ramezay pour y former le noyau d'une bibliothèque publique. Appelé par mes concitoyens à siéger au conseil municipal de 1910 à 1914, j'inscrivis comme premier article de mon programme, aux deux élections que je subis, la fondation d'une bibliothèque digne de la métropole du Canada, en harmonie de direction avec nos autorités religieuses. Mais ce ne fut qu'après d'inlassables efforts, suivis de sollicitations et démarches répétées, que nous eûmes la satisfaction d'assister, en 1915, à la bénédiction de la pierre angulaire d'une bibliothèque ouverte au public de cette ville, rue Sherbrooke.

Un bel édifice qui ne renfermerait qu'une réunion de tablettes garnies de livres achetés au hasard et sans discernement méthodique des besoins de la population ne pourrait rendre que d'infimes services ; il est d'absolue nécessité que son fonctionnement soit dirigé par un bibliothécaire compétent. C'est en 1932 qu'Aegidius Fauteux fut invité, sans sollicitation ni influence extérieure mais uniquement à raison de sa compétence, à assumer le poste de directeur et conservateur d'une institution alors inerte mais appelée à prendre une influence considérable dans le développement des lettres, des sciences et des arts dans une ville de l'importance de Montréal. Il y réussit pleinement et c'est grâce, en bonne partie, à sa collaboration éclairée que notre ville occupe aujourd'hui une place honorable dans la vie intellectuelle de notre pays.

Pic de la Mirandole avait un jour invité les savants de l'univers à dissenter avec lui « *de omni re scibili* », à quoi un loustic avait ajouté « *et de quibusdam aliis* » (dont la traduction pour les unilinguistes signifie : « de tout ce qu'il est possible de savoir — et de quelques autres choses en plus »). A son exemple Fauteux invitait un jour les chercheurs en littérature et en histoire à lui poser, par l'in-

termédiaire d'un journal de cette ville, tous les problèmes qu'ils jugeraient à propos et il leur répondit victorieusement. Il était en outre doué d'une mémoire formidable et... j'allais même ajouter « scandaleuse ». Dans les premiers mois de son entrée en fonctions, je lui demande un jour à consulter les oeuvres de Théodore de Banville, mais la bibliothèque ne les possédait pas encore. — « Est-ce pour quelque chose de particulier que vous désirez les voir ? » me demanda-t-il. — « Oui, je voudrais relire la *Ballade des pendus*. » Fauteux songea une demi-minute et se leva comme mû par un ressort, passa dans la réserve des brochures non cataloguées et revint avec un numéro de la *Revue populaire* où se trouvait reproduit le poème que je cherchais. — « Comment avez-vous fait pour déterrer ainsi cela ? » lui demandai-je tout abasourdi. — « C'est bien simple, me répondit-il ; je me suis souvenu d'avoir lu ce numéro de revue dans le tramway l'année dernière et j'ai été le chercher. » Rien de « plus simple » en effet, on en conviendra, mais je jugeai que c'était merveilleux quand même.

L'ingénu qui pénètre dans une bibliothèque et obtient de son conservateur des indications précises sur le choix d'un livre à sa convenance ou dans quel ouvrage il trouvera le renseignement qu'il cherche, se demande avec ébahissement si ce surhomme a pu lire tous les volumes confiés à sa garde et s'étonne avec raison de la belle mémoire dont il fait preuve. Ce n'est cependant pas un mystère dont il y ait lieu de s'émerveiller ; c'est plutôt un entraînement professionnel chez celui qui en possède la vocation. Sans avoir lu tout un volume, il sait par connaissance du sujet dont il traite ou même par simple intuition ce qu'on y trouvera.

Cela ne veut certainement pas dire que la science de ce savant directeur de recherches soit universelle ou infaillible. Témoin cette répartie du bibliothécaire de l'Escorial à un grand d'Espagne qui lui reprochait d'être payé pour son ignorance parce qu'il n'avait pu lui fournir la solution d'une question controversée : — « Mon salaire est basé sur ce que je sais, lui répondit-il, car si j'étais payé à raison

de tout ce que j'ignore, les trésors du royaume n'y pourraient suffire. »

Il va de soi que le conservateur d'une bibliothèque importante ne peut répondre seul à la tâche qui lui incombe ; il lui faut des aides qui s'avèreront efficaces ou utiles, mais qui pourront être uniquement encombrants, sinon nuisibles, dans l'exercice de leurs fonctions. Les premiers s'intéresseront aux livres dont le soin leur est confié ; ils se renseigneront sur les moyens d'acquérir la compétence qu'on attend d'eux ; ils étudieront les traités de bibliothéconomie, les catalogues et la bibliographie ; ils acquerront en un mot l'efficacité qui leur permettra d'aspirer à devenir des chefs.

Les autres au contraire, surtout ceux qui auront été « placés », — là ou ailleurs, peu leur importe, — par les exigences de la protection électorale, pourront connaître sur le bout des doigts les noms de tous les joueurs de *hockey* et ceux de toutes les vedettes du cinéma, mais les auteurs dont ils coudoient constamment les oeuvres ne leur diront rien qui vaille ; ils trouveront leur tâche assommante et ne prendront jamais la peine d'ouvrir un livre pour savoir ce qu'il contient ; ils inventeront dix prétextes pour circuler dans les couloirs ou d'une salle à l'autre et, dans la crainte de rater la minute précise de la fermeture, ils s'y prépareront un quart d'heure à l'avance. Ce sont généralement ceux-là qui se plaignent de la modicité de rétribution de leurs précieux services et réclament constamment des augmentations.

Fauteux me racontait un jour à ce sujet qu'un client était venu se plaindre à lui de la déficience de sa bibliothèque qui, lui avait-on répondu, ne possédait aucune oeuvre du fameux auteur George Bernard Shaw. Il s'était adressé à une demoiselle du comptoir qui, bien poudrée, les lèvres et les ongles teintés en rouge, lui avait fait cette réponse après une hâtive recherche. Tout mortifié de ce reproche immérité, Fauteux se rend lui-même au magasin, revient avec une brassée d'oeuvres de Shaw qu'il dépose en face du client ébahi et va demander à la jeune demoiselle comment il se faisait qu'elle n'avait pu trouver un seul ouvrage du célèbre écrivain. — « J'ai cherché à

« CHAT » dans le catalogue, lui répondit-elle, et je n'ai trouvé aucun auteur de ce nom. »

Tirons le rideau !

LE LECTEUR

De même que le fonctionnement d'une bibliothèque bien agencée se répartit entre divers services, ainsi les éléments variés de sa clientèle essaient-ils vers les catégories de leurs appétences particulières.

Le service de « recherches », désigné dans le métier sous le nom de « référence », se fait sur place car les ouvrages qui en font partie sont généralement dispendieux ou difficiles à trouver et l'on ne peut risquer d'en priver longtemps ceux qui ont besoin de les consulter, tandis que les volumes de littérature légère peuvent être emportés à domicile sans trop d'inconvénients, pour un séjour de courte durée. Certains livres rares, tels que les incunables et autres documents d'une valeur exceptionnelle, doivent même rester sous la surveillance personnelle du bibliothécaire, car leur perte ou détérioration reste irréparable.

On connaît à ce sujet le scandale causé en Europe par la fameuse tache d'encre de Paul-Louis Courier sur le précieux manuscrit inédit de Daphnis et Chloé qu'il avait consulté dans la bibliothèque de Florence et qu'on l'avait accusé d'avoir gâché intentionnellement afin de s'attribuer le crédit d'une découverte dans cette oeuvre de Longus. Ce sont là des accidents qu'il faut éviter à tout prix.

La suppression d'une brochure sans importance, d'un numéro de revue ou de journal, peut suffire à gâter une collection difficile à compléter. On a même surpris, dans les bibliothèques, des vandales égoïstes, sinon criminels, qui découpaient des gravures de dictionnaires illustrés ou des passages de livres qui les intéressaient, afin de pouvoir en profiter à loisir chez eux ! Ces larcins sont principalement mis en pratique par les licenciés.

Parmi les clients attirés des salles de lecture, on trouve tout d'abord le savant qui cherche à se documenter à fond sur une ques-

tion dont il veut connaître tous les secrets et surtout découvrir des aspects qui ont échappé à ses prédécesseurs. Vous le trouverez généralement isolé des lecteurs superficiels, au milieu d'une pile de livres qu'il consulte successivement en prenant des notes dans un calepin et regardant souvent l'heure à la pendule, non pas avec l'ennui de l'employé qui guette anxieusement le moment de partir, mais avec la crainte d'entendre sonner l'heure de la fermeture avant qu'il ait fini la consultation qu'il est à faire.

Par contraste avec le lecteur sérieux, passons rapidement en revue la classe des lecteurs superficiels ; c'est la plus nombreuse. On y voit le glouton d'aventures qui se hâtera d'absorber sans discernement la littérature populacière, à la recherche des émotions du dénouement. Cette catégorie comprend les amateurs de pornographie qui ne trouvent heureusement pas satisfaction dans les bibliothèques sérieuses.

A l'inverse de ces liseurs insignifiants, voyons le dilettante littéraire qui, isolé dans un coin, savoure un chef-d'oeuvre de haute marque. Insensible à tout ce qui l'entoure, il lit avec lenteur et pondération, admire à la fois l'élévation de la pensée et l'harmonie de son expression, revient au passage qui lui a plu et ne ferme son livre qu'avec regret au moment de partir.

A côté de ce bibliophile, vous verrez parfois un de ces pseudo intellectuels des couches supérieures de l'empyrée qui feint de s'extasier à la lecture de quelque pondaison de poète en délire qu'il ne comprend pas et que personne ne comprend non plus — pas même l'auteur — mais dont les mots incohérents « épatent le bourgeois » ! C'est assommant si vous voulez, mais cela fait bien dans le paysage, car ça vous pose un homme dans les supériorités inaccessibles aux vulgaires humains.

LE BIBLIOPHILE

« *De gustibus et coloribus non est disputandum ;* » cet axiome est toujours vrai car chacun a naturellement droit à ses préférences,

et c'est probablement en littérature que la gamme des goûts différents s'échelonne sur une plus grande portée.

L'Ecole des Bibliothécaires de Montréal mettait en voie, il y a quelques années, une série de conférences auxquelles des littérateurs de diverses catégories furent invités à louer les mérites de leurs auteurs préférés. La variété des sujets traités fut considérable, depuis la Bible, livre par excellence, jusqu'aux poèmes faubouriens de Jean Narrache, sans oublier le bon Lafontaine, qui demandait à chaque ami rencontré au hasard des conversations « s'il avait lu Baruch » !

Un des auteurs les plus universellement préférés semble cependant être celui qu'un certain prédicateur de tempérance portait constamment sur lui dans ses croisades ; c'était un petit volume de format in-12 relié en chagrin noir, portant ostensiblement comme titre : *The hidden treasure (Le trésor caché)*. Lorsqu'on voulait se pénétrer des joies de cet invisible joyau, il fallait tirer la partie supérieure du volume, comme on fait pour un étui, et l'on y trouvait une ampoule remplie de cette suave liqueur dorée qui nous vient d'Ecosse.

Un détail de grande importance pour un bibliophile, c'est le livre qui porte un envoi d'auteur. Ces mots autographiés donnent au volume une valeur qui varie suivant la réputation de l'auteur et l'importance de son destinataire. Cet envoi est encore plus apprécié par le propriétaire du volume s'il est ainsi autographié à son nom car il indique une relation d'amitié ou de considération qui ne manque pas de le flatter. Il ne faudrait pourtant pas pousser la crédulité ou l'ignorance au point de ce bourgeois ignorant qui exhibait orgueilleusement une traduction de l'*Enéïde* en vers français avec un « envoi autographe » qui se lisait : « A mon ami X..., avec les hommages de l'auteur, Virgile ».

Cette dissertation badine, que je prie nos lecteurs de pardonner, nous conduit à parler des livres rares et précieux, tels que les incunables, les livres d'heures et manuscrits enluminés, ceux qui sont amoureusement revêtus de luxueuses reliures, les éditions à tirage limité et autres spécialités qui font la joie des connaisseurs.

Causons tout d'abord d'incunables. On a contredit (avec grande courtoisie, et j'en rends hommage à mes contradicteurs⁽²⁾) la justesse de l'expression « incunables canadiens » que les collectionneurs de *canadiana* emploient et dont je me sers également dans mes *Propos de bibliophile* pour indiquer les premières productions de l'imprimerie dans notre pays. Qu'est-ce donc, à proprement parler, qu'un « incunable » ? L'étymologie des mots latins « *in cunabula* » (*dans les langes, ou au berceau*) indique suffisamment qu'il s'agit de « l'enfance » de l'art de Gutenberg qui remonte à 1450 et, comme l'Amérique n'était pas encore découverte à cette époque, il va de soi que l'incunable, au sens européen, ne peut s'appliquer au Canada ; mais si l'incunable est qualifié du mot « canadien », on comprendra facilement qu'il s'agit du « berceau de l'imprimerie au Canada. »

L'expression « incunable », sans adjectif qui le qualifie spécialement, s'applique à l'incunable *européen* parce que nos civilisations relèvent de ce continent et l'on saura qu'il s'agit de l'époque 1450-1500, de même que l'incunable *mexicain* représente le cycle 1535-1600 et l'incunable *américain*⁽³⁾ celui de 1640 à 1700, tandis que l'incunable *canadien* devrait couvrir la période 1750-1800, mais qu'à cause de la rareté de notre production livresque à cette époque, nos collectionneurs ont convenu d'étendre jusqu'à 1820.

Et qui nous dit que les archéologues, dont les savantes découvertes font constamment pénétrer la lumière dans la nuit des connaissances humaines, ne nous apprendront pas quelque jour que les vieilles civilisations asiatiques utilisaient une manifestation quelconque de l'imprimerie avant l'ère chrétienne ? La xylographie était connue en Chine dès le VI^e siècle et elle fut en usage en Europe dès le XIII^e, de sorte qu'elle existait longtemps avant la découverte de l'imprimerie que nous connaissons. La *Bible des pauvres*, par exemple, qui se compose d'une cinquantaine de pages de dessins avec légendes appro-

(2) Cf. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin et décembre 1954.

(3) Il n'est pas logique d'attribuer exclusivement ce qualificatif d'*américain* aux Etats-Unis puisqu'il appartient également aux autres pays d'Amérique. On a tenté de lui substituer celui de *états-uniens* qui est affreux et ne lui est pas plus exclusif, car il existe d'autres pays qui se prévalent du nom d'Etats-Unis, mais il est sans doute trop tard pour changer.

priées sur des planchettes de bois était répandue longtemps avant la diffusion des livres de Gutenberg. Soyons modestes, mes frères, c'est une vertu évangélique et il nous reste encore beaucoup à apprendre !

Que de belles choses, tout de même, les siècles antérieurs à Gutenberg ne nous ont-ils pas léguées, depuis les manuscrits des monastères du moyen âge avec leurs enluminures aux fraîches couleurs relevées d'or, jusqu'aux miniatures exquises qui éclipsent celles d'Orient, à l'exception peut-être des superbes manuscrits persans.

Et dans les toilettes luxueuses dont on a revêtu ces bijoux à diverses époques, depuis l'ancien veau glacé aux armoiries royales, les ciselures d'ivoire et d'argent, les étoffes brodées et brochées jusqu'aux arabesques et mosaïques admirables des Grolier, des Rivière, des Padeloup, et autres artistes en reliure dont l'habileté se met au niveau du génie de l'auteur qu'ils habillent avec une tendresse affectueuse ; que de chefs-d'oeuvre ignorés des profanes ne trouve-t-on pas dans nos bibliothèques éclectiques. Qu'on visite la belle collection léguée par le docteur Osler à l'université McGill pour s'en convaincre ; on en restera ébahi.

De tout temps, les bibliophiles ont senti le besoin d'établir leur droit de propriété sur les trésors qu'ils possèdent ; ils se contentaient à l'origine d'y inscrire leur nom sur la page du titre ou sur le feuillet de garde dans le cas d'un livre relié. Avec l'évolution des années, ils en vinrent cependant à affecter à cet usage des petits papillons qui portaient leur nom en caractères d'imprimerie et qu'ils collaient ensuite en tête du volume en y inscrivant un numéro de référence afin d'identifier plus rapidement ce livre dans le catalogue de leur bibliothèque. C'est l'origine de l'*ex-libris* que toute bibliothèque sérieuse s'empresse aujourd'hui d'adopter.

Cette initiative a grandement évolué par la suite. Ceux qui possédaient des armoiries les ont tout simplement fait reproduire sur leurs *ex-libris* et ceux qui ne pouvaient se prévaloir de cet héritage de famille ont adopté un dessin caractéristique auquel ils ont attaché leur nom, parfois même en y ajoutant une devise.

Il existe un dicton populaire disant qu'un parapluie prêté trouve rarement le chemin du retour à son propriétaire. Il en est ainsi du prêt d'un livre à un ami; l'emprunteur ne se presse pas trop d'en achever la lecture; quand il l'a terminée, il remet du jour au lendemain, puis de semaine en semaine, le devoir sacré de rendre le volume jusqu'à ce qu'il l'oublie complètement, avec le résultat que parfois un ouvrage comprenant plus d'un volume se trouve sans valeur par la perte d'une unité. *L'ex-libris* joue alors le rôle d'accusateur permanent qui conduira peut-être un jour au retour de l'enfant prodigue sous le toit paternel.

Une expérience de cette nature me permet de soutenir cet avancé. Lorsque j'entrai en société comme jeune notaire au bureau Papineau en 1890, il y avait, dans la bibliothèque personnelle de Me D.-E. Papineau, chef de cette étude, un ouvrage en 10 volumes, *l'Histoire de la Révolution française* par Adolphe Thiers qui était joliment relié en veau noir avec filets dorés, mais dont le premier volume était absent. Comme j'exprimais à mon vénérable associé mes regrets de voir une aussi belle collection gâtée par la perte du volume de tête, il me dit qu'elle lui avait été cédée par Louis-O. Letourneux, fondateur de la première *Revue canadienne* en 1845, ainsi que je pouvais le constater par sa signature inscrite sur la première page de chaque volume et que s'il me faisait plaisir de posséder les neuf autres, il me les offrait bien volontiers, chose que je ne manquai pas d'accepter. Or, en bouquinant dans la librairie d'occasion Ducastel, rue Craig, vingt ans plus tard, je vis, sur une haute tablette hors de ma portée, un livre dont la jolie reliure me tirait l'oeil. Ayant demandé au bouquiniste quel était cet ouvrage, il me répondit négligemment que c'était un volume « dépareillé » d'une *Histoire de la Révolution française* et, fortement intéressé, je lui demandai de me le laisser voir. Juste ciel ! C'était non seulement le volume I qui complétait ma collection, mais c'était LE MIEN, car il portait la signature de Louis-O. Letourneux qui avait été biffée et, au-dessous celle de D.-E. Papineau. Je déclarai condidement à Ducastel pourquoi il me fallait ce « livre

dépareillé » et c'est avec un plaisir indicible que je déboursai le modeste prix qu'il m'en demanda.

Cette anecdote en évoque une autre, infiniment plus pittoresque, d'Alphonse Daudet au sujet du prêt des livres. Il avait pour voisin de campagne (probablement au *Moulin* d'où nous sont venues ses délicieuses *Lettres*) un ours mal léché qui était possesseur d'une riche bibliothèque mais qui avait des idées bien arrêtées sur les mesures à prendre afin d'en assurer la conservation. Or un jour où Daudet voulait consulter un volume du poète Alfieri qu'il savait s'y trouver, il envoya son domestique demander au voisin de lui en faire le prêt. Un quart d'heure plus tard le commissionnaire revint penaud en disant que : « Monsieur X... avait pour principe inflexible de ne jamais laisser sortir ses livres, mais qu'il invitait bien volontiers Monsieur Daudet à venir lire dans sa bibliothèque l'ouvrage ainsi demandé lorsque cela lui ferait plaisir » — et l'incident n'eut pas de suite.

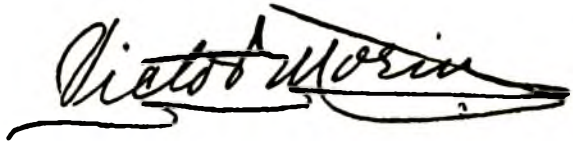
Quelques jours après, Daudet reçut à son tour la visite d'un domestique du voisin malcommode qui venait, de la part de son maître, le prier de lui prêter un arrosoir pour ses plates-bandes, vu que le sien fonctionnait mal. L'occasion était trop belle pour que Daudet n'en prît pas avantage et il le fit de la façon spirituelle qui lui était coutumière :

—« Dites à Monsieur X..., répondit-il au messager, que j'ai pour principe inflexible de ne pas laisser sortir mes arrosoirs, mais que, s'il veut venir arroser dans mon jardin, je l'accueillerai avec le plus grand plaisir. » Et cette fois encore, l'incident n'eut pas de suite.

Avec ces papotages, je constate que l'espace qui m'est mesuré dans le *Cahier des Dix* est rempli, ce qui m'oblige à remettre au prochain Cahier une savante dissertation sur la *Bibliomanie* et autres toquades où versent parfois les bibliophiles. On sait qu'il n'y a qu'un pas du génie à la folie et que, de même, la ligne de division entre la bibliophilie et la bibliomanie est tellement ténue qu'on la franchit sans l'avoir soupçonnée.

Ayant, de mon côté, franchi sans trop m'en rendre compte, le seuil du cycle nonagénaire, je demande à la bonne Providence d'être

clémentine à mon égard afin de me permettre de continuer, l'an prochain, cette causerie sur un sujet qui m'est cher, en commençant par ce sympathique halluciné qui a placé le livre au rang des divinités auxquelles on doit rendre un culte quasi religieux, le *Bibliomane*.

A handwritten signature in black ink, reading "Victor Morin". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the right and then curves back under the name.